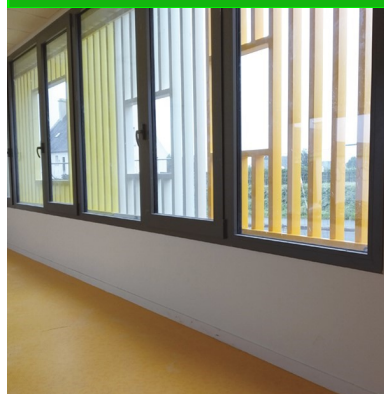




Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet www.pencran.fr

Permanences des élus en mairie

Le Maire et les adjoints reçoivent sur RDV :

Jean CRENN, Maire

Stéphane HERVOIR : urbanisme, aménagement du territoire et environnement

Jean-Claude LARVOR : bâtiments, réseaux, travaux

Guyllaine SENE : enfance, jeunesse

Annick JAFFRES : information, relations avec les associations, CCAS

Jacques LE FUR : voirie, eau potable

Ouverture de la mairie

Lundi - vendredi : 8h30 – 12h15
et 13h30 – 17h30 (16h30 le vendredi)

Samedi : 9h-12h

Numéros utiles

Mairie : 02 98 85 04 42

Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

ALSH et garderie : 09 60 54 23 03

Urgence Assainissement : 06 11 74 64 98

Urgence Eau potable : 06 35 41 04 83

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Recensement des jeunes

Les jeunes nés en **octobre 2002** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Analyse d'eau

Prélèvement effectué le 11/09/2018. Nitrates (NO₃) : 21 mg/l (limite de qualité : 50mg/l). Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les résultats détaillés sont consultables en mairie et sur pencran.fr

Prochain Pencran Infos

Les articles sont à déposer en mairie ou par courriel (pencran-infos@pencran.fr) avant le **22 octobre 2018**

LA MAIRIE COMMUNIQUE

État Civil

Naissance :

Clara CROGUENNEC, 21 rue des Farfadets, née le 20 septembre.

Urbanisme

Accord avec prescriptions / non-opposition à des déclarations préalables de travaux :

M. CHARLES, 6 impasse Théodore Botrel, pose d'un abri de jardin ;

M. LE NAN, 24 rue des Bruyères, construction d'un muret ;

M. LE ROUX, 7 rue des Bruyères, pose de panneaux photovoltaïques en toiture ;

M. LOAËC, 10 route de Keranhoat, construction d'un muret et pose d'un portail ;

M. THIL, 11 rue des Noisetiers, bardage du pignon.

Permis de construire :

M. ABGRALL et Mme SPARFEL, 33 bis Kermalguen, construction d'un garage ;

M. et Mme MANSON, 20 rue des Amaryllis, construction d'une maison individuelle.

Centenaire de la fin de la guerre 1914 / 18

La municipalité et l'association Pencran Patrimoine s'associent pour célébrer le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale 1914-1918 et vous proposent le programme suivant :

• Une exposition à la « Maison Jean-Louis » du 1^{er} au 11 novembre

Outre des panneaux conçus par l'association Dourdon, un travail de recherche a été effectué par Pencran Patrimoine pour présenter des documents (photos, fiches, militaires, correspondances...) relatifs à d'anciens poilus apparentés à des Pencranais.

Horaires : jeudi 1^{er} novembre, de 16h à 18h — les samedis 3 et 10 novembre et les dimanches 4 et 11 novembre, de 15h à 17h — en semaine, de 16h30 à 17h30 — inauguration le samedi 3 novembre. Entrée libre.

• Une soirée cinéma à l'Arvest vendredi 9 novembre à 20h

Projection du film *Au Revoir Là-Haut* (2017) réalisé par Albert Dupontel, adapté du roman de Pierre Lemaître (Prix Goncourt 2016). Entrée libre dans la limite des places disponibles.

• Une cérémonie commémorative devant le monument aux morts dimanche 11 novembre à 17h

(suivie du verre de l'amitié).

La disparition des témoins directs de cette histoire nous impose de garder la mémoire vivante grâce à de tels événements, y compris auprès des plus jeunes. Les bénévoles de Pencran Patrimoine ont associé l'école communale à cette démarche.



Dates à retenir

• Dim. 07/10 : Paroisse, kig ha farz, salle polyvalente de Dirinon, 12h ;

• Sam. 13/10 : CCAS, repas des aînés, Arvest, 12h ;

• Ven. 19/10 : APAF, assemblée générale, salle Argoat, 20h30 ;

• Mar. 23/10 : Les Amis de la Colline, interclubs, Arvest, de 13h à 19h ;

• Du 01/11 au 11/11.: Exposition sur la guerre 1914 / 1918, maison Jean-Louis.

CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance du 17 septembre 2018

Absents : Guylaine SENE (excusée, pouvoir à S. HERVOIR), Philippe BOULLE (excusé, pouvoir à M. PRONOST), Céline HOURCQ (excusée, pouvoir à A. JAFFRES).

Secrétaire de séance : Michel PRONOST

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EAU POTABLE À LA CCPLD

Evelyne MASCLEF informe que l'étendue de la compétence eau potable est définie par l'article L.2224-7 du code général des collectivités territoriales comme suit : « Tout service assurant tout ou partie de la production par captage ou pompage, de la protection du point de prélèvement, du traitement, du transport, du stockage et de la distribution d'eau destinée à la consommation humaine est un service d'eau potable ».

Le transfert de cette compétence à la CCPLD à partir du 01/01/2019 a été voté par le conseil de communauté en date du 29 juin 2018. Les deux représentants de la commune de Pencran, Jean CRENN et Evelyne MASCLEF, ont voté contre cette décision. Les 22 conseils municipaux de la CCPLD sont à présent appelés à entériner cette délibération.

Le maire explique que la facture des Pencranais augmentera inévitablement sur les dix prochaines années.

Stéphane HERVOIR se pose les questions suivantes et y apporte des éléments de réponse :

- Cela améliorera-t-il la qualité du service public ? Non, le niveau d'expertise et la réactivité ne seront pas forcément meilleurs. Il faut seulement espérer que le service rendu soit aussi bon qu'actuellement.
- Les habitants seront-ils gagnants financièrement ? Non, la facture augmentera.
- Les collectivités auront-elles un intérêt financier ? Non, le personnel communal en charge de l'eau potable ne sera pas forcément transféré et continuera à être rétribué par la commune. Ceci alourdira les charges du budget général qui ne seront plus compensées par les recettes liées à la distribution d'eau potable.
- Y aura-t-il des économies d'échelles ? Non, le transfert de l'assainissement n'a pas démontré que des économies avaient été réalisées.
- Quel est réellement l'intérêt pour la communauté de communes, à part alourdir ses charges de fonctionnement en créant des postes supplémentaires ? la question reste sans réponse. D'après les chiffres transmis par la CCPLD, pour une consommation identique de 120 m³, 90 € supplémentaires seront facturés en 2029 aux Pencranais (plus de 46,15 %), sans compter les inflations possibles sur dix ans.

M. le Maire répond sur l'interrogation de la faisabilité de la nouvelle unité de production d'eau potable et indique que le Président de la Communauté de Communes s'est engagé, par écrit, à la réaliser, dès lors que l'obstacle de la propriété aura été levé.

Vu la satisfaction actuelle des pencranais concernant la régie municipale, les projets en cours de restructuration de la filière eau potable, les travaux récents de renouvellement des réseaux, la qualité de l'eau sur la commune de Pencran et la réactivité actuelle de nos services municipaux, le conseil municipal rejette le transfert de la compétence eau potable à la CCPLD au 01/01/2019.

POUR : 16

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR EXTENSION/RÉNOVATION DE BÂTIMENTS

Stéphane HERVOIR informe que la CCPLD peut accompagner la commune sur les projets d'extension / réhabilitation de l'Arc-en-Ciel, espace multigénérationnel et de réhabilitation / rénovation

de l'Arvest, salle polyvalente.

Le conseil municipal autorise le maire à signer deux conventions d'assistance technique avec la CCPLD pour l'extension / réhabilitation de « L'Arc-en-Ciel » (montant estimé : 3 276,47 €) et pour la réhabilitation / rénovation de « L'Arvest » (montant estimé : 2 997,47 €).

POUR : 16

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC GAZ 2018 (RODP)

Le Maire informe que le montant de la RODP par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de gaz est basé sur la longueur de canalisations de gaz naturel situées sous le domaine public communal. Pour 2018, 11 357 mètres linéaires de canalisation sont répertoriés. Aucune canalisation n'a été construite ou renouvelée en 2017.

Le conseil municipal fixe à 597 € le montant de la redevance 2018 et autorise le maire à émettre le titre correspondant.

POUR : 16

INDEMNITÉ DES FRAIS DE GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE 2018

Le conseil municipal vote cette indemnité pour un gardien ne résidant pas sur la commune à 120,97 € pour l'année 2018.

POUR : 16

MPT DE LANDERNEAU – CONVENTION ACTIVITÉS DE LOISIRS

Stéphane HERVOIR indique que des activités de loisirs sont proposées aux pencranais par la Maison Pour Tous de Landerneau. Afin de faire pratiquer par la MPT des tarifs basés sur les quotients familiaux, une convention est nécessaire.

Le conseil municipal autorise le maire à signer cette convention et prévoir les crédits nécessaires.

POUR : 16

MPT DE LANDERNEAU – CONVENTION ENFANCE

Stéphane HERVOIR indique que des Pencranais peuvent fréquenter l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de la MPT de Landerneau, lorsque celui de Pencran est fermé (3 semaines / vacances d'été et 1 semaine / vacances de Noël). Afin de permettre ces inscriptions exceptionnelles et l'application des tarifs basés sur les quotients familiaux, une convention est nécessaire.

Le conseil municipal autorise le maire à signer cette convention et prévoir les crédits nécessaires.

POUR : 16

TABLEAU DES EMPLOIS : MISE À JOUR

Suite à de récentes directives émanant de la Direction générale des Finances publiques, une mise à jour du tableau des 23 emplois titulaires actuels est nécessaire à compter du 01/09/2018.

Le conseil municipal décide de prendre en compte la mise à jour du tableau des emplois.

POUR : 16

RESSOURCES HUMAINES – RECRUTEMENT DES CONTRATS D'ENGAGEMENT ÉDUCATIFS

Le CEE est un contrat de travail de droit privé, spécifique, destiné aux animateurs et aux directeurs des accueils collectifs de mineurs. Il fait l'objet de mesures dérogatoires au droit du travail en ce qui concerne le temps de travail, le repos du salarié et la rémunération.

Le conseil municipal adopte la proposition de M. le Maire de prévoir la possibilité de créer jusqu'à dix emplois non permanents pouvant être recrutés sous forme de contrats d'engagement éducatif pour les fonctions d'animateur.

POUR : 16

CONSEIL MUNICIPAL

CONVENTION DE REVERSEMENT DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT À LA CCPLD

Le Maire informa que la commune perçoit actuellement le produit de la taxe d'aménagement applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable), et aux opérations qui changent la destination des locaux dans le cas des exploitations agricoles.

La commune doit reverser à la Communauté le produit de la part communale de la taxe d'aménagement perçue sur le périmètre des zones d'activité économique aménagées par la CCPLD. Ce reversement concerne la Zone d'Activités économiques de Gorrequer.

Le conseil municipal décide de reverser la part communale de la taxe d'aménagement et de signer la convention avec la CCPLD.

POUR : 16

QUESTIONS DIVERSES

Lotissement Rue des Farfadets : une demande de sens unique de circulation est en cours de réflexion au sein du lotissement. M. le Maire précise qu'il n'y voit pas d'inconvénient à condition que les riverains soient d'accord et en fassent la demande collectivement. Par ailleurs, trois points lumineux sont en panne. Le nécessaire sera fait auprès de l'entreprise en charge de la maintenance.

Compte-rendu complet consultable en mairie et sur le site internet : www.pencran.fr

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Un second collège dans le bassin de Landerneau, c'est (presque) fait !



Mardi 25 septembre 2018, la municipalité, accompagnée du Collectif 2nd Collège et de l'APE de l'école de Pencran a organisé une réunion publique autour de la sectorisation (affectation des élèves de CM2 dans un collège public) et de la construction d'un second collège public dans le bassin de Landerneau.

Les parents ont fait part de leurs inquiétudes et posé de nombreuses questions.

À la surprise générale (mais quelle belle surprise !), lundi 1^{er} octobre à 12h, la Présidente du Conseil Départemental a annoncé dans un communiqué de presse, la création d'un second collège dans le bassin de Landerneau.

Un soulagement pour les familles pencranaises et des communes alentours.



Photographie : Yann LE GALL, Le Télégramme

Déclaration des ruchers 2018

Tout apiculteur, *même avec une seule ruche*, est tenu de déclarer chaque année les ruches dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leur emplacement.

La période de déclaration est fixée entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018 pour la campagne écoulée. Cette déclaration doit se faire prioritairement en ligne via le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr. Pour les personnes ne pouvant déclarer via internet, un document Cerfa est disponible en mairie.



ECOLE

Photo de classe : CE1 / CE2



De gauche à droite :

Adèle MARC, Emy ARNAUD, Lya CHAGNY, Marion BRARD, Maxime TENNIÈRE, Lucas ANSQUER, Diane CALLOCH, Martin PERROT, Juliette LOUIS, Rayann SÉGALEN, Emma LEGAY-- NIETO, Hugo WALLON INACIO, Camille PÉRON, Maïna PRIGENT, Elouann GEBEL, Natanaël MILLEVILLE, Paul LE POUPON, Jade BARBIER, Théo FITAMANT, Maël QUILLEN, Mia NOURRY, Maïwan BERET, Louna LE PESTEUR, Bérénice GUÉRIZEC, Martin QUÉRÉ.

Enseignante : Carine BONHUMEAU

ENFANCE JEUNESSE

Maison Pour Tous : programme Vac'Ados de la Toussaint

VAC'ADOS TOUSSAINT 2018

LUNDI 22 OCTOBRE	MARDI 23 OCTOBRE	MERCREDI 24 OCTOBRE	JEUDI 25 OCTOBRE	VENDREDI 26 OCTOBRE
ÉQUITATION 13 € OU MULTISPORT 2 €	ACCROBRANCHE 12 €	CUISINE 5 € DE "LOS MUERTOS" OU ACTIVITÉ MANUELLE 5 € DE "LOS MUERTOS"	CINEMA 5 € 4 FILMS AU CHOIX	PAPER TOYS 2 € OU TOURNOI FIFA EN ÉQUIPE 2 €
RDV Landerneau : 13 h 40 Saint Urbain / Pencran : 13 h 30 Plouedern / Tremaoezan : 13 h 30 Retour Landerneau : 16 h 30 Saint Urbain / Pencran : 16 h 40 Plouedern / Tremaoezan : 16 h 40	RDV Landerneau : 13 h Saint Urbain / Pencran : 12 h 30 Plouedern / Tremaoezan : 13 h 15 Retour Landerneau : 17 h 30 Saint Urbain / Pencran : 17 h 50 Plouedern / Tremaoezan : 17 h 15	RDV Landerneau : 13 h 40 Saint Urbain / Pencran : 13 h 30 Plouedern / Tremaoezan : 13 h 30 Retour Landerneau : 16 h 45 Saint Urbain / Pencran : 17 h 00 Plouedern / Tremaoezan : 17 h 00	RDV Landerneau : 13 h Saint Urbain / Pencran : 12 h 30 Plouedern / Tremaoezan : 13 h 15 Retour Landerneau : 17 h 15 Saint Urbain / Pencran : 17 h 30 Plouedern / Tremaoezan : 17 h 00	RDV Landerneau : 13 h 40 Saint Urbain / Pencran : 13 h 30 Plouedern / Tremaoezan : 13 h 30 Retour Landerneau : 16 h 45 Saint Urbain / Pencran : 17 h 00 Plouedern / Tremaoezan : 17 h 00
A PREVOIR chaussures fermées / vêtements adaptés au sport	A PREVOIR chaussures fermées / vêtements adaptés au sport			A PREVOIR Fair Play et bonne humeur !
LUNDI 29 OCTOBRE	MARDI 30 OCTOBRE	MERCREDI 31 OCTOBRE	JEUDI 1ER NOVEMBRE	VENDREDI 2 NOVEMBRE
LASER GAME 12 €	CUSTOMISE TA CITROUILLE 5 € OU SPORTS DE RAQUETTE 2 €	CHASSE AUX BONBONS 2 € DÉGUISEE	FERIE	JEUX DE SOCIÉTÉ ET GOUTER 2 €
RDV Landerneau : 13 h Saint Urbain / Pencran : 12 h 30 Plouedern / Tremaoezan : 13 h 15 Retour Landerneau : 17 h 15 Saint Urbain / Pencran : 17 h 30 Plouedern / Tremaoezan : 17 h 00	RDV Landerneau : 13 h 40 Saint Urbain / Pencran : 13 h 30 Plouedern / Tremaoezan : 13 h 30 Retour Landerneau : 16 h 30 Saint Urbain / Pencran : 16 h 40 Plouedern / Tremaoezan : 16 h 40	RDV Landerneau : 13 h 40 Saint Urbain / Pencran : 13 h 30 Plouedern / Tremaoezan : 13 h 30 Retour Landerneau : 16 h 45 Saint Urbain / Pencran : 17 h 00 Plouedern / Tremaoezan : 17 h 00		RDV Landerneau : 13 h 40 Saint Urbain / Pencran : 13 h 30 Plouedern / Tremaoezan : 13 h 30 Retour Landerneau : 16 h 45 Saint Urbain / Pencran : 17 h 00 Plouedern / Tremaoezan : 17 h 00
A PREVOIR Chaussures fermées / vêtements sombres	A PREVOIR chaussures fermées / vêtements adaptés au sport	A PREVOIR Déguisement et bonne humeur !		A PREVOIR Jeux de société et bonne humeur !

INSCRIPTIONS

LANDERNEAU LE SAMEDI 6 OCTOBRE DE 10 H A 12 H ACCUEIL MPT

SAINT-URBAIN LE VENDREDI 5 OCTOBRE DE 18 H A 20 H A L'ESPACE JEUNES TI AN HOLL

PENCAN LE VENDREDI 5 OCTOBRE DE 18 H A 20 H A L'ARC EN CIEL

PLOUEDERN / TREMAOUEZAN LE VENDREDI 5 OCTOBRE DE 17 H A 18 H EN MAIRIE DE PLOUEDERN

**PLUS SOIRÉE HALLOWEEN
ET ATELIER VIDEO MAPPING
INFORMATIONS AU DOS**

Le dispositif **Vac'Ados** (à partir de 11 ans) est un programme d'activités sportives, ludiques, artistiques, culturelles à la journée, 1/2 journée ou en soirée. Il est opérationnel sur les périodes de vacances scolaires.

Le planning est disponible 15 jours avant les vacances à la MPT / CS ou sur le site internet : www.mptlanderneau.org

ENFANCE JEUNESSE

Jardin d'Enfants



L'heure de la rentrée a sonné pour certains enfants qui étaient accueillis au Jardin d'Enfants. Ils ont intégré la classe de Petite Section de maternelle. Certains continuent à bénéficier du système de « passerelle », mis en place avec l'école de Pen-



cran. Et nous sommes contents de les retrouver les mercredis et pour les vacances scolaires. Nous avons fait la connaissance de nouvelles familles. Bienvenue à Naël, Awena, Margaux, Maëline, Nolan et Lyana !

Durant l'été, des temps d'adaptation ont été planifiés. Depuis, c'est avec enthousiasme qu'ils retrouvent leur camarades et les nombreux jeux que nous leur proposons.

VIE ASSOCIATIVE

Forum des associations



L'édition 2018 du forum des associations s'est tenue à la salle des sports samedi 8 septembre. Les visiteurs sont venus nombreux découvrir ou reprendre contact avec les représentants d'associations, de la Maison pour Tous ou encore du Jardin d'Enfants au son des djembés des musi-



ciens de la nouvelle association pencranais Soucoupapaye. À noter le succès cette année du stand de l'USP (coupe du monde oblige !). La matinée s'est achevée autour du pot de l'amitié offert par la municipalité.

Rendez-vous samedi 7 septembre 2019 pour la 11^e édition !

APE



Céline Le Gallic, présidente de l'APE remercie tous les parents bénévoles qui, par leur dévouement et leur implication ont permis que l'APE vive et puisse répondre aux objectifs choisis pendant l'année scolaire 2017-2018.

La tâche n'est pas toujours simple, les obstacles sont nombreux. Néanmoins, l'association poursuit ses actions avec détermination

pour la réussite et le bien-être des enfants, l'implication et l'information des parents.

Les idées nouvelles sont bienvenues. Une APE ne peut vivre que grâce aux parents. Alors n'hésitez pas à rejoindre l'équipe, même 1h de votre temps peut faciliter la réalisation d'une action. La convivialité est de mise, les décisions sont collégiales.

Les enfants seront très prochainement accueillis dans une toute nouvelle école. Mais avoir une toute belle école sans APE, ça n'a pas de sens !!!!

Les enseignantes travailleront sur un projet Cirque pour toutes les classes avec probablement un spectacle en fin d'année.

Calendrier des Manifestations

Photos de Classes	5 et 6 novembre 2018
Marché de Noël	9 décembre 2018
Gôûter de Noël	20 ou 21 décembre 2018
Pot des Bénévoles	18 janvier 2019
Soirée Théâtre	2 février 2019
Repas	30 mars 2019
Manifestation Sportive	18 mai 2019
Kermesse	23 juin 2019
Assemblée Générale	20 septembre 2019

Composition du bureau APE 2018 - 2019

Présidente : Céline Le Gallic

Présidente Adjointe : Virginie Lerigoleur

Secrétaire : Céline Reboul

Secrétaire Adjointe : Sophie Jézéquel

Trésorier : Romain Hillion

Trésorière adjointe : Nadège L'Hostis

Membres : Sébastien Péron, Cléa Le Bescond, Kolina Kraemer

USP



Les U11

Nos jeunes U11 étaient conviés vendredi 14 septembre à accompagner les joueurs professionnels du stade Brestois lors de l'entrée de ceux-ci sur la pelouse avant d'affronter Ajaccio.



Les U15

Nos U15 étaient également sur la pelouse car ils étaient les ramasseurs de balles lors de ce match qui restera un excellent souvenir pour tous.

L'USP vous informe qu'il reste des places dans toutes les catégories

Les U6-U7 2018—2019

Samedi 29 septembre, l'US Pencran accueillait les équipes de ES Cranou (Hanvec Le Faou) et RC Loperhet. Au total, 38 joueurs étaient présents au terrain de Keranna.

Le groupe U6-U7 de l'USP comprend 17 éléments encadrés par David Le Poupon, aidé de Bruno Simon et Stéphane Poulmarch. Un plateau U6-U7 se décompose en 5 séquences

de 10mn (match ou jeu). Trois autres plateaux sont programmés pour la poule aller, le 13 octobre à Loperhet, le 17 novembre à Pencran et le 1^{er} décembre à Dirinon. Les autres samedis sont consacrés à des séances d'entraînement au terrain de Keranna.



Gym Club : assemblée générale

Mercredi 27 septembre, à la suite du cours de gym tonique, s'est tenue l'assemblée générale du club.

Hélène Péron, la présidente, a tout d'abord remercié la municipalité pour la subvention allouée ainsi que pour la mise à disposition des salles. Elle s'est félicitée de l'assiduité des 66 adhérentes qui ont apprécié tout au long de l'année, la grande qualité des cours des 2 animatrices, Marie-Laure Le Guen et Annie Boulic. Cette dernière, qui animait le cours de gym loisir, ayant décidé de prendre une retraite bien méritée, Marie-Laure a accepté d'assurer ce cours qui se déroule désormais le mercredi de 9h30 à 10h30.

Les cours viennent de reprendre, et Hélène Péron a précisé qu'il restait des places dans les 3 cours :



- **Lundi 19h – 20h : gym tonique, salle des sports**
- **Mercredi 9h30 – 10h30 : gym loisir, salle Arvest**
- **Mercredi 19h – 20h : gym tonique, salle Arvest**

La cotisation de 70€ permet de suivre les 3 cours hebdomadaires.

N'hésitez pas à venir faire une séance d'essai dans chacun des cours.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Hélène Péron : 06 15 18 67 51 ou gymclub-pencran29800@laposte.net

VIE ASSOCIATIVE

La Compagnie des Doudous

L'assemblée générale de l'association a eu lieu mardi 11 septembre. 12 assistantes maternelles ont adhéré à l'association. Elles accueillent à ce jour 27 enfants. Depuis 2014, des séances de Baby Gym et d'éveil musical sont animées par Serge Brard et Anne Le Bihan. Des rencontres sont également organisées avec le Jardin d'Enfants de la commune : le spectacle de Noël du 19 décembre prochain, le défilé du carnaval et la traditionnelle chasse aux œufs.

Le Bureau est reconduit pour cette année.

Il reste des places disponibles chez certaines assistantes maternelles.

Contacts : Véronique Croiseaux : 07 81 99 88 64

Laurence Boullé : 06 26 06 68 42



Association Soucoupapaye

Les cours de percussions et de danse ont commencé !

Il reste quelques places :

- **cours de djembé pour adultes et enfants**, le mardi soir de 18h30 à 19h30. 150 euros enfants / 170 euros adultes. Salle Armor.

- **cours de danse pour adultes et enfants**, le mercredi soir de 19h à 20h30. 180 euros. Salle Argoat.

1^{er} cours d'essai gratuit



VIE PAROISSIALE

MESSES ! ATTENTION : changement des horaires de messes dans notre Communauté Chrétienne Locale DIRINON - PENCRA. À partir du mois d'octobre 2018, les messes anticipées des deuxième et quatrième dimanches du mois auront lieu le **samedi soir à 18h**, respectivement à Pencran et Dirinon.

Le 1^{er} novembre, fête de la Toussaint, une messe aura lieu à 9h30 à l'église de Pencran et à 11h à l'église de Dirinon.

CATECHESE : il est toujours possible de s'inscrire à la catéchèse. Contact : Marie-Laure Le Gall, 06 73 03 29 36 et hervé_le-gall@orange.fr.

Kig ha Farz



DIRINON - PENCRA

DIMANCHE 7 OCTOBRE 2018

A PARTIR DE 12 Heures

SALLE POLYVALENTE DE DIRINON

Tarifs :

adulte : 12 €

enfant (6/12 ans) : 6 €

part à emporter : 11 €

Réservations auprès de :

- Thérèse LEOST : 02.98.07.00.24
- Annie EMILY : 02.98.07.06.13 / emily0255@orange.fr
- Jeanine MOYSAN : 02.98.85.36.89
- Roseline EMILY : 02.98.21.32.52 / rosemily@orange.fr

Paroisse Notre Dame De Tout Remède
En Pays De Landerneau

VIE DE QUARTIER

Fête des voisins sous un soleil radieux : rue des Châtaigniers, samedi 15 septembre



VIE ASSOCIATIVE

Calendrier des festivités

GYM CLUB	25/09/2019	Assemblée générale
LA BONNE ALTITUDE	22/10 et 31/10/18	Stage couture
	16/12/2018	Rencontre chorale
	11/02 et 22/02/19	Stage couture
	08/04 et 19/04/19	
PENN AR BAD	12/10/2018	Pot de rentrée
	12/01/2019	Galette des rois et tournoi
	31/05/2019	Assemblée générale
LES AMIS DE LA COLLINE	23/10/2018	Inter-clubs
	12/01/2019	Assemblée générale
	09/04/2019	Inter-clubs
	22/10/2019	
APE - ECOLE	09/12/2018	Marché de Noël
	20 ou 21/12/18	Goûter de Noël
	18/01/2019	Pot des bénévoles
	02/02/2019	Théâtre
	30/03/2019	Repas à thème ou salon gastronomique
	18/05/2019	Pétanque
	23/06/2019	Kermesse
	20/09/2019	Assemblée générale
LA COMPAGNIE DES DOUDOUS	19/12/2018	Spectacle avec le Jardin d'Enfants
	27/03/2019	Spectacle
	10/09/2019	Assemblée générale
SOCIETE DE CHASSE "LA PENCRANAISE"	31/03/2019	Assemblée générale
	14/04/2019	Repas des propriétaires
SOUCOUPAPAYE	09/03/2019	Stage de danse
	18/05/2019	
	29/06/2019	Fête de fin d'année
LES SENTIERS DE PENCRAN	19/01/2019	Assemblée générale
	10/06/2019	Randonnée
USP	11/11/2018	Kig ha farz
	05/01/2019	Goûter
	16/03/2019	Soirée à thème « Années 80 »
	30/05/2019	Tournoi
	07/06/2019	Assemblée générale
	11/11/2019	Kig ha farz
PENCRAN ANIMATION FESTIVITES	19/10/2018	Assemblée générale
	02/12/2018	Téléthon
	02/03/2019	Rencontre inter-quartiers
	15/06/2019	Fête du village
	/10/19	Trail (date à déterminer)
FNACA	24/11/2018	Assemblée générale
COMMUNE	05/01/2019	Vœux du Maire
	07/09/2019	Forum des associations
	12/10/2019	Repas CCAS